

idées fausses qui sont venues d'Allemagne, quand tout disparaît, en un mot, de ce qui fut la croyance de notre âge, il est beau, il est bon de songer que quelque chose est resté debout sur les ruines de notre passé !

Cette chose, c'est la Femme, toujours la première à l'héroïsme comme elle fut toujours la première à l'abnégation, au dévouement et au courage !

Aussi, nous te gardons tous, à douce image d'une France qui n'est plus que garçons le meilleur de notre respect comme le meilleur de notre amour !

ALBERT DEPLIT.

EDUCATION.

Les sourds-muets.

Nous sommes heureux de pouvoir, aujourd'hui, donner des détails intéressants sur l'institution des sourds muets du Mile-End (Montréal), dirigée par le rév. J. A. Bélanger, de l'ordre des clercs de S. Viateur. Il est de fait que nous avons entendu une vingtaine de ces infortunés articuler, ou plutôt parler à haute voix et d'une manière très-intelligible dans les deux langues, française et anglaise. Cet exercice paraissait, en outre, ne leur coûter aucun effort extraordinaire.

Voici comment s'explique ce résultat merveilleux.

Le printemps dernier, M. le chanoine Fabre, de Montréal, lors de son retour de Rome, passa par la Belgique et eut occasion de voir à Bruxelles et à Gand, le fonctionnement du nouveau système d'articulation, pour les sourds-muets. Il fut tellement frappé de l'excellence de cette méthode, que dès son retour au pays, il engagea M. Bélanger à traverser en Europe pour en étudier les détails. M. Bélanger se rendit à Aix-la-Chapelle, où pendant plusieurs mois, il se livra à l'étude de ce système, dans les deux langues française et allemande.

La déclaration de guerre entre les deux pays vint interrompre ses travaux ; mais il avait acquis assez de connaissances pour rendre son voyage profitable à son pays ; il a donc la gloire d'avoir introduit, le premier, ce système en Amérique.

Cette méthode qui est celle de l'abbé L'Epée, consiste en deux éléments principaux : les exercices par écrit, et les signes méthodiques. Ceux-là sont indispensables ; ceux-ci ne sont qu'auxiliaires.

Les signes méthodiques sont fondés sur la raison et dérivent directement ou indirectement de la nature. Le signe, une fois connu, se fixe de lui-même dans la mémoire, avec l'objet qu'il représente. Deux courts exemples, l'un tiré de l'ordre matériel, l'autre de l'ordre métaphysique, expliqueront mieux ces signes.

Pour indiquer le sens du verbe *porter*, L'Epée portait un livre dans différentes positions, en même temps qu'il écrivait au tableau : *je porte*. Ici, le mot écrit est développé par un signe méthodique. Le verbe *je crois*, dans son sens théologique, est l'un des termes les plus difficiles à expliquer. Comme l'idée qu'il comporte ne peut pas être exprimée par un seul signe, L'Epée écrivit ses différentes significations en série, et, au moyen de lignes, les fit toutes converger sur le mot *je crois* :

Je crois { Je dis oui par mon esprit.
 { Je dis oui par mon cœur.
 { Je dis oui par ma bouche.
 { Je ne vois pas avec mes yeux.

C'est à-dire que l'idée exprimée par le verbe *je crois*, est une idée métaphysique, ne représentant aucun objet naturel, et non susceptible d'être perçue par les yeux. Ce

mode d'explication est encore en usage, moins, toutefois, les signes grammaticaux.

En outre des signes méthodiques, L'Epée se servait encore de la lecture. « Nos sourds-muets, dit-il, écrivent à la dictée par les signes méthodiques et ils dictent eux-mêmes de cette manière, à livre ouvert.

Le système actuellement suivi est une combinaison de la méthode de l'abbé L'Epée avec celle de l'éminent professeur allemand Samuel Heinicke. Il ne faut pas croire, cependant, que tous les sujets soient indistinctement susceptibles de profiter des avantages de ces précieuses découvertes.

Les uns ont l'intelligence très-peu développée et les organes vocaux, après avoir été si longtemps inactifs, sont complètement incapables de supporter la tension nécessaire pour produire une énonciation quelconque.

D'autres ont les organes de la voix si défectueux, que, nonobstant une intelligence suffisante, ils ne peuvent jamais atteindre à cette clarté de prononciation indispensable à l'intelligibilité du discours.

D'autres encore, en égard à une grande débilité corporelle, résultant de la faiblesse des poumons ou d'autres organes intérieurs, sont incapables de produire des sons articulés, bien que leur intelligence soit suffisamment bonne, et leurs organes vocaux régulièrement conformés.

D'autres, enfin, et cela arrive fréquemment, ont la vue tellement basse qu'il leur est impossible de suivre les leçons et de lire un seul mot sur les livres du professeur.

C'est donc en tenant compte de ces faits importants que l'on choisit des élèves pour l'institution de Montréal. Si l'élève est bien constitué, on le classe dans la catégorie de ceux qui suivent la méthode de L'Epée ; si, au contraire, sa constitution pèche par quelque point, on le met à l'étude suivant le système pour lequel il semble que sa conformation lui donne plus d'aptitude ; de sorte qu'il n'est pas retardé par des exercices inutiles.

Les élèves sont, en général, reçus à tout âge, le désir des professeurs étant de se rendre utiles au plus grand nombre possible ; la question de l'âge est cependant l'objet d'une attention spéciale. Plus, en effet, l'élève est vieux, moins il y a de chances de le voir apprendre et progresser. Le défaut d'exercices des poumons, causé par le mutisme, rend ces derniers extrêmement délicats. Plus l'âge avance, plus cette faiblesse s'accuse. Il arrive donc que, si on commence à exercer un sujet à l'âge de douze ou treize ans, l'état de ses poumons ne peut pas suffire aux efforts qu'il lui faut faire pour articuler ; sa santé s'altère et, souvent même, la mort en résulte. Il est juste de dire, d'un autre côté, que le défaut seul d'exercices des poumons, chez les sourds-muets, de même qu'un exercice commencé trop tard, nuit à la constitution et produit généralement la phthisie pulmonaire.

Mais, si le sourd-muet est exercé à l'articulation à un âge encore tendre, et à six ou sept ans, par exemple, et si, à ce travail, on ajoute fréquemment celui de la lecture à haute voix, les poumons se développeront, et la santé y gagnera de toutes les manières.

Le plus tôt cette méthode sera adoptée, et mise en pratique avec persévérance, le plus la mémoire de l'élève se développera, et à mesure qu'il se débarrassera du langage par signes, sa prononciation deviendra plus distincte et plus agréable.

À Montréal, on recommande de commencer par des leçons d'un quart-d'heure, d'essayer ensuite celles d'une demi-heure, puis d'une heure. De cette façon l'instruction suit les progrès de la force physique chez l'enfant.

Cette méthode a en outre l'avantage d'augmenter beaucoup la clarté de la prononciation.

On a longtemps cru que les sourds-muets de naissance ne pourraient jamais parvenir à articuler nettement. M. Frank a même soutenu cette opinion en France, devant